

Voluntis obtient un financement non dilutif de 2 millions d'euros

- Voluntis obtient un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 2 millions d'euros auprès de BNP Paribas
- Le nouveau prêt contribuera au financement du développement de l'entreprise, conformément à sa feuille de route stratégique

Cambridge, MA, et Paris, France - 14 septembre 2020 - Voluntis (Euronext Paris, Ticker : VTX - ISIN : FR0004183960), un leader dans le domaine des thérapies numériques, annonce aujourd'hui avoir obtenu un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) accordé par BNP Paribas.

Ce prêt, d'un montant de 2 millions d'euros, a une durée initiale d'un an et est intégralement remboursable à échéance¹. Le remboursement des montants dus peut être différé à nouveau, au choix de la société, jusqu'en septembre 2026. L'État français garantit 90% des montants dus.

Ce prêt, qui est non dilutif pour les actionnaires, est assorti d'un taux d'intérêt fixe annuel de 0,25%, au titre de la première année².

"Nous sommes heureux d'annoncer ce nouveau prêt souscrit auprès de BNP Paribas" a déclaré Pierre Leurent, Directeur Général de Voluntis. "Cet apport de fonds non dilutif renforce notre situation financière et contribuera à soutenir nos initiatives de croissance dans le domaine des thérapies numériques, conformément à notre feuille de route stratégique".

Voluntis poursuit par ailleurs l'étude de différentes options complémentaires afin de couvrir son besoin de financement résiduel pour les 12 prochains mois, estimé à 2 millions d'euros, dont la signature de nouveaux partenariats pouvant générer des facturations à court terme, un financement complémentaire au PGE en cours de discussion avec Bpifrance dans le cadre des nouvelles mesures de soutien gouvernementales aux entreprises pendant la crise du Covid-19 ou la mise en œuvre du programme d'OCEANE-BSA accordé par Alpha Blue Ocean au 1er trimestre 2020.

A propos de Voluntis

Voluntis développe des thérapies numériques pour aider les patients atteints de maladies chroniques à mieux gérer leur traitement au quotidien afin d'en améliorer l'efficacité. Composées d'applications mobile et web, les solutions de Voluntis délivrent instantanément, grâce à des algorithmes médicaux, des recommandations personnalisées au patient et à son équipe soignante afin, par exemple, d'ajuster le dosage d'un traitement, d'en gérer les effets secondaires ou de surveiller des symptômes, tout en permettant un suivi du patient à distance. Exploitant sa plateforme Theraxium, Voluntis a développé de multiples thérapies numériques, notamment en diabète et en oncologie. Voluntis a établi des partenariats de longue date avec des entreprises de premier plan dans le domaine des sciences de la vie. Basé à Boston et Paris, France, Voluntis est un membre fondateur de la Digital Therapeutics Alliance. Pour en savoir plus : www.voluntis.com

Voluntis est cotée au compartiment C d'Euronext Paris

Mnemo: VTX - ISIN: FR0004183960

¹ Sauf cas d'exigibilité anticipée usuels (défaut de paiement, procédure collective, non-respect d'une des obligations contractuelles...).

² Ce taux d'intérêt est susceptible d'évoluer pour les années suivantes, dans l'hypothèse où la Société déciderait de différer le remboursement du principal, sans qu'il puisse, en tout état de cause, excéder un pourcentage correspondant au coût de refinancement de la banque à la date du différé majoré de la commission de garantie de l'Etat.

Contacts

ACTUS Voluntis

Media relations Investor relations Directeur Administratif et Financier

Vivien Ferran Jérôme Fabreguettes-Leib Guillaume Floch

vferran@actus.fr voluntis@actus.fr investisseurs@voluntis.com

+33 (0)1 53 67 36 34 +33 (0)1 53 67 36 78 +33 (0)1 41 38 39 20

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives au groupe Voluntis et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Voluntis estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document de référence de Voluntis enregistré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 avril 2019 sous le numéro R. 19-013, dont une copie est disponible sur le site internet du Groupe (www.voluntis.com), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Voluntis est présent. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Voluntis ou que Voluntis ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Voluntis diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Voluntis décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.